





Randonnée pédestre

## Balcon du Cians

**DIFFICULTÉ** : facile

**DISTANCE** : 9.7km

**DÉNIVELÉ** : +/- 350m

**DURÉE APPROXIMATIVE** : 3h00

**DÉPART** : Pont de l'Ablé (1251m)

**CARTO** : IGN Top 25 n°3640 OT

Lorsque l'on accède à Beuil par les gorges du Cians, on ne peut que rester émerveillé en longeant ces falaises de schistes rouges. Deux tunnels évitent la Petite et la Grande Clue qui restent accessibles aux piétons seulement. L'itinéraire se propose de vous conduire par un chemin en balcon au dessus de ces gorges pour profiter d'un belvédère incomparable.



# TOPO

Depuis l'Office du Tourisme descendre en véhicule par la route D.28 sur 4,5km environ, pour se garer au mieux sur le bas-côté.

Depuis la route D.28, traverser le Cians sur une passerelle de bois juste en dessous des ruines de l'Ablé (1251m - 71).

*Il s'agit d'un ancien moulin, dont on remarquera l'ancien puits d'alimentation pour donner de la puissance à l'eau qui était amenée par un canal (encore visible). Légèrement plus loin, un gros tuyau alimentait en eau la turbine d'une usine électrique qui fonctionna jusqu'en 1915.*

Le sentier file vers le Sud en gagnant très progressivement de l'altitude. Entre la rivière du Cians et les Barres de l'Ablé puis les Barres des Traverses, c'est par un véritable chemin en balcon que se découvre le quartier des Traverses (1410m) dont l'ensemble des granges est malheureusement ruiné.

*Du bois, une forêt dense, de l'eau en abondance, cela était suffisant pour nos anciens pour s'installer et faire pâturer sur les alpages de la Tête de Giarons. Vie rude et de labeur qui nous semble d'un autre monde.*

Continuer la progression dans un décor remarquable qui conduit presque au-dessus de la Grande Clue à la limite de la commune, sur une sorte de petit plateau (1550m), ce qui sera le but d'une promenade pour certains.

Attention, aux enfants, il n'y a pas de protection par rapport aux falaises et la rivière coule quelques cinq cents mètres plus bas.

La végétation ayant disparu, le cheminement dans les schistes rouges évolue entre les Barres de la Route et les Barres de la Tune pour s'élever en contournant des croupes et en franchissant des vallons jusqu'au lieu-dit le Challas (1590m). Depuis ce deuxième belvédère, on se trouve au-dessus de la Petite Clue, sur un vaste replat herbeux.

La prudence en bordure des falaises est indispensable surtout en présence d'enfants.

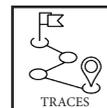
Le retour se fera par le même itinéraire et offrira à n'en pas douter, des vues toutes aussi remarquables sur le Nord de la vallée.

*Pour les randonneurs qu'une randonnée de près 7 heures ne rebutent pas, l'itinéraire nommé « les Corniches du Cians » est décrit dans la brochure Randoxygène « Haut Pays » éditée par le CDAM.*

Ne pas jeter sur la voie publique.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales. Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1985). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

## Savoir-vivre du randonneur



**Suivre les itinéraires, éviter les lisières de forêts.**

Pour maintenir des espaces de quiétude pour la faune sauvage, restez sur les sentiers, ne multipliez pas les traces de ski et de raquettes. Les lisières de forêts sont des zones d'habitat favorables aux animaux, en particulier pour le tetras lyre.



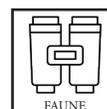
**Respecter le silence**

Le bruit (cris, drone, etc...) génère de l'inquiétude chez les animaux sauvages se traduisant par la fuite qui vous empêchera de les observer. Cette dépense d'énergie les pénalise encore plus en hiver.



**Cueillir simplement du regard**

Un paysage tout en fleur vous apportera plus de satisfaction qu'un éphémère bouquet et les autres randonneurs pourront eux aussi en profiter.



**Observer à distance**

Chercher à se rapprocher des animaux conduit le plus souvent à les faire fuir. En vous munissant de jumelles, vous pourrez les observer plus longuement. Par ailleurs, les empreintes et indices de présence laissés par les animaux sont un livre à ciel ouvert.



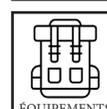
**Tenir les chiens en laisse**

Assimilés à des prédateurs, les chiens sont perçus comme une menace par les animaux. Non attachés, ils peuvent échapper au contrôle de leurs maîtres, poursuivre un animal, détruire une nichée, etc...



**Ramener tous ses déchets**

Certains déchets mettent plusieurs années à disparaître et sont sources de pollution diverses. Les restes alimentaires attirent aussi les prédateurs qui peuvent être une menace pour les autres animaux.



**Partir bien équipé**

Que ce soit à la 1/2 journée ou à la journée, confectionnez votre fond de sac en fonction des caractéristiques de la randonnée et n'oubliez pas d'emporter avec vous le matériel indispensable pour parer à toutes éventualités.



**Consulter la météo**

C'est bien connu, en montagne la météo peut changer très rapidement. Pensez toujours à bien vous renseigner sur les conditions atmosphériques durant votre créneau d'activité. Une matinée ensoleillée peut se dégrader en une après-midi orageuse.



**S'informer sur les troupeaux**

La bonne cohabitation entre les pratiques ancestrales en montagne et les randonneurs est primordiale. Avant de partir, informez vous sur les secteurs pâturés par les troupeaux et les bons gestes à adopter à leur approche.

**Secours : 112**

Flashez le QR code  
pour télécharger le  
topo numérique

